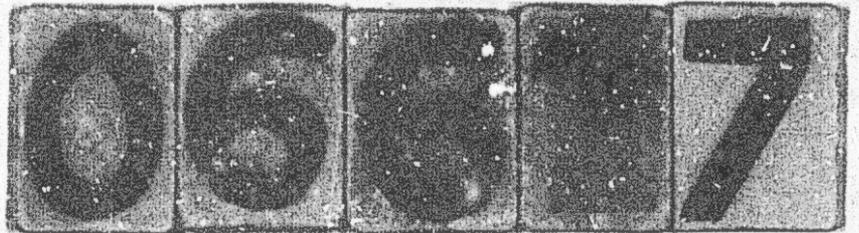


MICROFICHE N°



République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

CNDA 6617

MINISTERE de L'AGRICULTURE

Tunis le 05/10/1988

Centre National de Documentation Agricole

R A P P O R T de M I S S I O N

Experimentation et Installation du MINITEL au CNDA

Paris, 18 - 25 Septembre 1988

par

G H A R B I A H M E D

S/D & Ingenieur Principal Informaticien au CNDA

CNDA 6617

MINISTERE de L'AGRICULTURE

Tunis le 05/10/1988

Centre National de Documentation Agricole

R A P P O R T de M I S S I O N

Experimentation et Installation du MINITEL au CNDA

Paris, 18 - 25 Septembre 1988

par

GHARBI AHMED

S/D & Ingenieur Principal Informaticien au CNDA

1 - INTRODUCTION

Le réseau national de transport de données réalisé par le CNI et les PTT en Tunisie est un ensemble de lignes téléphoniques spécialisées, de mini-ordinateurs permettant le routage des paquets de données sur les lignes, et de concentrateurs servant de points d'entrée dans le réseau. Sa première phase qui ne couvre qu'une partie du territoire tunisien est déjà opérationnelle.

Cette réalisation, permet à l'état actuel, l'échange de données entre les utilisateurs qualifiés (échange de données entre le siège et les agences ou l'administration centrale et ses représentations régionales par exemple). Sa phase de généralisation sur tout le territoire tunisien est prévue pour 1990.

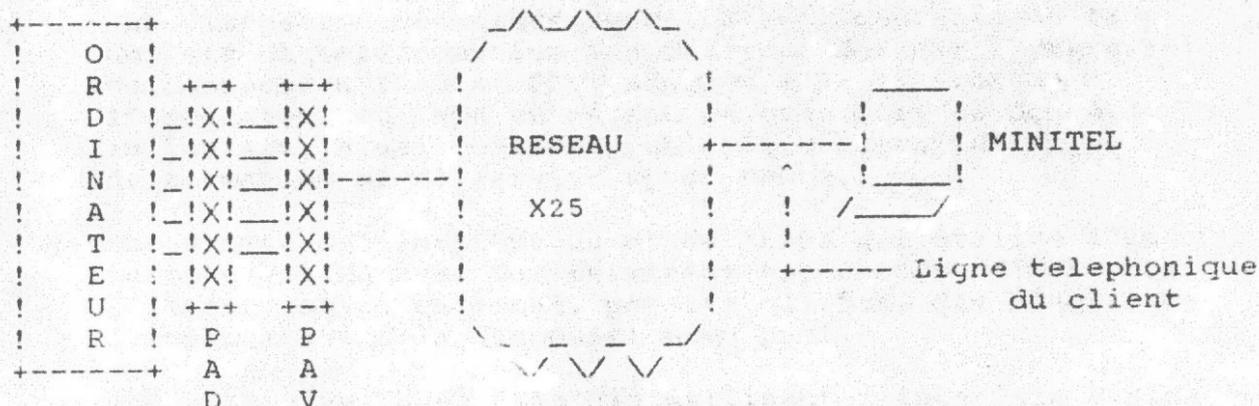
Cette utilisation encore limitée à ces utilisateurs qualifiés devrait s'étendre à tout le public en améliorant et en diversifiant les informations diffusées par le réseau au moyen de techniques à la portée de ce dernier (coût relativement bas avec souplesse et qualité d'utilisation).

Afin de pouvoir réaliser ceci, et dans le cadre de la Coopération Tuniso-Française en matière de transfert de technologie, nous avons effectué une mission à Paris du 18 au 25 Septembre 1988 pour définir les besoins en matériel et logiciel afin de pouvoir expérimenter et utiliser le MINITEL au Centre National de Documentation Agricole.

2 - PRESENTATION DU MINITEL

Le MINITEL est une technique vidéotexte de diffusion de l'information à bas prix, très répandue en France et bientôt en Europe. Il est constitué d'un écran vidéo réduit (40 caractères de large et 24 lignes de longueur), d'un clavier à nombre réduit de touches et d'un mode incorporé. Il se branche sur la ligne téléphonique ordinaire du client, et permet sa connection directe au réseau de transport de données. Ce dernier conduira le client à entrer en conversation avec un centre serveur d'information et de services, repéré par un identifiant unique.

De son côté, le centre serveur met à la disposition du public un nombre suffisant de points d'entrée à l'ordinateur permettant l'accès simultané aux informations disponibles. Ces points d'entrée sont liés à un matériel d'assemblage et de désassemblage de paquets d'information (PAD et PAV).



Afin d'assurer la transparence du matériel et du logiciel utilisés, et dans le but de faciliter l'accès à l'information ou services demandés, le centre serveur utilise des interfaces (logiciel) qui prennent en charge le client et le conduisent à définir progressivement ses besoins au moyen de menus successifs et lui affichent les informations désirées.

3 - PRESENTATION DE L'INTERFACE VISIMA

L'interface VISIMA est un logiciel permettant l'ouverture des lignes et des banques de données à mettre à la disposition du public. Elle permet également la conception, par application, des écrans de dialogue avec le client en tenant compte des caractéristiques techniques du MINITEL.

Ce logiciel, déjà opérationnel au SENAT Français et à l'Institut du Monde Arabe, est conçu pour fonctionner sur les ordinateurs HP3000 et pouvant dialoguer avec le logiciel documentaire MINISIS. Ce type de matériel et logiciel est déjà utilisé par le Centre National de Documentation Agricole.

4 - SEANCES DE TRAVAIL

A l'exception des visites, toutes les séances de travail se sont déroulées au siège de la Société DATAWARE, principal concepteur de l'interface VISIMA. Ces séances ont comporté:

- une présentation générale, par DATAWARE, des possibilités et des conditions de fonctionnement de VISIMA sur le MINITEL.
- une discussion avec les techniciens de DATAWARE pour définir le matériel nécessaire à l'utilisation de l'interface VISIMA et du MINITEL au CNDA en tenant compte de la configuration de l'ordinateur disponible au centre.

- une discussion technique avec les représentants de la Société de télécommunication OST pour définir le matériel de connection (PAD et PAV) adéquat à la liaison de l'ordinateur du CNDA au réseau de transport de données X25 en Tunisie, ainsi que les problèmes d'installation, de formation et de service après vente.
- une visite à l'Institut du Monde Arabe qui utilise l'interface VISIMA avec des terminaux asynchrones CIMOS pour l'interrogation en local, par les clients, des banques de données mises à la disposition du public.
- une visite au SENAT Français utilisant l'interface VISIMA avec le MINITEL pour avoir une idée sur le temps de réponse, le nombre de lignes de connection mises à la disposition du public, et la façon de concevoir des écrans de dialogue avec les clients.
- une discussion groupant les représentants de DATAWARE, OST et la Coopération Technique Française (Organisme de financement du projet) pour évaluer le logiciel, déterminer la liste du matériel à acquérir par le projet (un contrôleur de 4 terminaux (ADCC), un PAD (COM+) de 8 ports et un PAV de 8 lignes avec possibilité d'extension 4 par 4 jusqu'à 16 lignes), les délais de livraison et d'installation du matériel et logiciel, la formation du personnel tunisien et la politique de maintenance.

La date du 12 Novembre 1988 a été retenue comme date limite pour l'expérimentation du projet. Cette date sera celle de la réunion du comité bilatéral du projet Tuniso-Français de transfert de technologie.

- un cours de formation accélérée sur l'installation et l'exploitation de l'interface VISIMA. Une livraison préliminaire du logiciel a été effectuée durant notre séjour et ceci dans le but de tester et de préparer la démonstration qui aura lieu le 12 Novembre 1988.

5 - REALISATION DU PROJET

La réalisation du projet MINITEL permettra au CNDA :

- de vulgariser et de mieux diffuser au public les informations déjà disponibles
- de passer d'un centre de documentation en un centre serveur de données agricoles par la mise en ligne d'autres types d'information tels que la vulgarisation agricole, les statistiques, le journal de l'agriculture, la messagerie électronique et les banques de données de diverses natures (terres domaniales, législation agricole etc.)

- de connecter les établissements éloignés du Ministère de l'Agriculture (Etablissements d'Enseignement et de Recherches, CRDA, Offices et certaines Directions telles la DGRE, la DRS etc.), par des équipements à bas prix, sur son ordinateur pour la consultation de données à diffusion restreinte.

Pour ce faire, l'ordinateur du CNDA doit être immédiatement connecté au réseau X25; les services compétents du centre doivent réaliser les écrans de dialogue des banques de données déjà opérationnelles (documentation agricole, législation agricole, recherche agronomique en cours, terres domaniales).

En collaboration avec d'autres établissements du Ministère de l'Agriculture, le CNDA doit entamer l'étude, la collecte et la mise en ligne d'information à diffusion plus large, tels que la vulgarisation agricole, le journal de l'agriculture et la messagerie électronique.

Actuellement, le Centre National de Documentation Agricole dispose d'un fonds documentaire international (AGRIS) qui comporte plus de 1.300.000 références bibliographiques avec un taux de mise à jour de l'ordre de 8000 références par mois. Ce fonds est pratiquement inexploité pour des raisons d'espace disque et de fréquence locale de consultation, il est cependant nécessaire de planifier sa mise à la disposition du public dans les meilleurs délais.

6 - CONCLUSIONS

Cette mission nous a permis de définir la stratégie de réalisation du projet MINITEL au CNDA, le matériel nécessaire à la connection, la procédure d'installation et d'exploitation de l'interface VISIMA.

La réussite de ce projet permettra à la Tunisie d'être à la pointe de la technologie télématique. En effet, de tous les pays en voie de développement, la Tunisie sera la première à utiliser cette technique de diffusion de l'information à tous les types de public.

FIN



VURS